



**Rapport annuel du Conseil d'établissement  
2014-2015**

**École Les Sources**

**Août 2015  
Adopté à la rencontre du 31 août 2015**

J'ai le plaisir de vous présenter le seizième rapport annuel du Conseil d'établissement de l'école Les Sources qui fait état des principales activités du Conseil pour l'année 2014-2015. Ce rapport est requis en vertu de l'article 83 de la Loi sur l'instruction publique.

### **1. Composition du Conseil d'établissement (CE)**

Le Conseil se compose de onze membres dont cinq parents, deux représentants du personnel enseignant, un représentant des professionnels, deux représentants du personnel de soutien dont au moins un des Services de garde et un membre de la communauté (non-votant). La directrice de l'école, Madame Véronique Lessard, participe activement aux réunions, mais n'a pas le droit de vote.

#### Les parents:

Monsieur Christian Maher (1ère année du mandat), président du Conseil d'établissement et substitut au comité de parents;

Madame Lisa Lajoie (1ère année du mandat);

Madame Catherine Marier (1ère année du mandat), délégué au Comité de parents de la Commission;

Madame Valérie Lessard (2ème année du mandat), vice-présidente du Conseil;

Monsieur François Canac-Marquis (2ème année du mandat)

#### Les membres du personnel de l'école:

Monsieur Pierre-François Caron, représentant du personnel enseignant

Madame France Beauséjour, représentante du personnel enseignant

Madame Marie-France Potvin, représentante du personnel professionnel

Madame Sonia Falardeau, représentante du personnel de soutien

Madame Colette Fournier, représentante du personnel du service de garde

Un membre de la communauté: Madame Ghislaine Lévesque

### **2. Calendrier des réunions**

Les membres du Conseil d'établissement se sont réunis à onze reprises au cours de l'année 2014-2015 en incluant la rencontre du mois d'août 2015. Ces rencontres, qui sont ouvertes au public, se sont tenues aux dates suivantes : 29 septembre 2014, 20 octobre 2014, 10 novembre 2014, 15 décembre 2014, 19 janvier 2015, 16 février 2015, 16 mars 2015, 13 avril 2015, 19 mai 2015, le 8 juin 2015 et le 31 août 2015.

### **3. Budget du Conseil d'établissement**

Le budget du Conseil vise essentiellement la réalisation de son mandat. À cette fin, il comprend notamment les frais de formation, les frais d'aide à la préparation des procès-verbaux, des frais pour la consultation des parents aux quatre ans et certains frais de repas et de gardiennage. En cette année de révision du projet éducatif, une part importante des surplus cumulés a été investie dans différentes activités liées à la préparation du

document. Les états financiers sont présentés en annexe. Le solde final, incluant les surplus des années antérieures s'élève à 1 294,58 \$.

#### **4. Grands dossiers**

Voici les principaux dossiers que les membres du Conseil d'établissement ont traités durant l'année :

##### *a. Projet éducatif 2015-2020 et convention de gestion*

Le projet éducatif développé en 2007-2008 a subi une refonte complète durant l'année 2014-2015 afin d'être actualisé aux attentes du milieu. En effet, une vaste consultation auprès des parents, du personnel de l'école et des élèves a été tenue et les différents éléments qui sont ressortis de cette consultation ont été intégrés au nouveau projet éducatif. Les membres du CE sont très satisfaits du travail réalisé dans le cadre de cette mise à jour et félicitent les différents intervenants ayant contribué à ce document de travail et de réussite des élèves.

Par ailleurs, le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative 2014-2015 ont été approuvés.

##### *b. Les frais chargés aux parents*

Le suivi des montants payés pour un élève pour les sorties spéciales tout au long du primaire est réalisé par la direction et soumis au CE qui assure le respect de ces balises. De plus, le CE a préparé un document qui permet de suivre le respect des coûts maximum fixés pour les activités éducatives et le matériel didactique.

##### *c. Plan de lutte à l'intimidation et à la violence*

Le plan de lutte mis à jour a été approuvé par le CE et diffusé auprès des parents de l'école.

##### *d. Anglais intensif en 6<sup>ème</sup> année*

L'année 2014-2015 était la troisième année de l'anglais intensif à l'école Les Sources, et la deuxième année dans le modèle de répartition des groupes en périodes de 5 mois en anglais intensif et 5 mois pour les matières « régulières ». Ce modèle a permis d'améliorer la qualité de l'environnement d'apprentissage des élèves. Il sera par conséquent reconduit pour les années à venir.

##### *e. Sécurité aux abords de l'école*

La sécurité aux abords de l'école est demeurée une priorité pour le Conseil d'établissement au cours de l'année 2014-2015. Les actions suivantes ont été entreprises :

- Demande de brigadiers scolaires additionnels;
- Modification aux périodes de vitesse maximale de 30 km/h

- Remplacement des panneaux de vitesse existants par des panneaux lumineux
- Installations de panneaux mobiles indicateurs de vitesse
- Présence policière accrue
- Demande d'ajout de traverses piétonnières protégées
- Démarches en vue d'instaurer un projet-pilote de Trottribus
- Démarches entreprises auprès de Conseil de Quartier afin de planifier des interventions concertées en sécurité routière.
- Préparation d'une présentation visuelle qui sera présentée aux parents lors des rencontres de début d'année sur la sécurité aux abords de l'école.

La plupart des actions énumérées seront poursuivies en 2015-2016. Notons que la demande de brigadiers additionnels formulée à la Ville a été refusée suite à l'analyse du site. Les critères utilisés par la Ville pour définir la dangerosité ne permettaient pas de justifier l'ajout de ces brigadiers.

#### *f. Aide aux devoirs*

Parmi les coupures imposées par la Commission scolaire, les budgets alloués à l'aide aux devoirs et leçons des élèves en difficulté ont été réduits. Ainsi, sur les quelque 40 élèves qui profitaient de ce programme en 2013-2014, environ 12 élèves seulement ont pu profiter de cette aide en 2014-2015.

Dans ce contexte, une réflexion plus large a eu lieu au Conseil d'établissement. Différentes pistes ont été envisagées, notamment l'approche des pairs aidants ou le recours à des stagiaires pour la supervision.

D'autre part, une remise en question sur la nécessité même des devoirs aux premier et deuxième cycles a été réalisée. Certains arguments ont été présentés aux enseignants afin de démontrer le résultat d'études réalisées dans les dernières années. Plusieurs de ces études tendent à démontrer que les devoirs aux deux premiers cycles ont un impact négligeable sur la réussite scolaire.

Cette réflexion sur les façons de faire sera poursuivie dans les années à venir, afin notamment de concentrer les efforts et les budgets aux besoins les plus appropriés.

## **5. Dossiers courants**

Dans le cadre de ses activités annuelles, le Conseil adopte ou approuve différents dossiers qui touchent les activités de l'école. Les principaux dossiers traités se résument comme suit :

- le code de vie,
- le budget de l'école,
- la reddition de compte,
- les activités du Service de garde, en particulier le renouvellement du contrat pour le service de traiteur,
- les sorties de fin d'année. Ces activités doivent varier à l'intérieur du cycle primaire,
- les activités éducatives pour l'ensemble de l'école et pour chaque classe (visites, échecs, journée de fin d'année, ...),
- l'approbation de l'utilisation des locaux durant la période estivale,
- plusieurs dossiers de consultation de la Commission Scolaire des Découvreurs
- Grille-matières
- Matériel scolaire.

Le budget du Service de garde est sous la responsabilité de la direction et n'est présenté au C.E. que sommairement.

## **6. Comité de parents de la Commission Scolaire des Découvreurs (CSDD)**

En plus des réunions du CE, Madame Catherine Marier a participé aux rencontres du Comité de parents de la commission scolaire. Le comité de parents prévoyait neuf rencontres durant l'année 2014-2015. Un résumé des sujets discutés au comité de parents a été fait par la déléguée au CE.

## **7. Comités internes**

Le Conseil d'établissement doit souligner l'apport et la contribution des différents bénévoles dans les comités, la bibliothèque et de façon plus générale dans la vie de l'école. Leur participation est essentielle à la réussite des comités et des activités, et nous profitons de l'occasion pour les remercier au nom de tous les enfants qui en bénéficient pleinement.

## **8. Composition de l'équipe «parents» au sein du CE**

Il y aura deux postes vacants pour septembre 2015. Madame Valérie Lessard et Monsieur François Canac-Marquis ont terminé leur mandat de deux ans.

## **Conclusion**

Le conseil d'établissement a connu une année bien remplie. De nombreuses réunions du conseil ont été nécessaires pour traiter adéquatement tous les sujets. Il est important de souligner l'engagement soutenu et l'intérêt de chaque membre du Conseil et du personnel de l'école pour le bien-être des jeunes ainsi que pour le meilleur intérêt de l'école et de sa communauté. Le Conseil reconnaît également le soutien constant de la direction de l'école et de la Commission scolaire. Espérons que l'excellent climat de travail qui règne dans les réunions contribuera positivement à faire face aux défis qui nous attendent.

Christian Maher, Président sortant du Conseil d'établissement 2014-2015